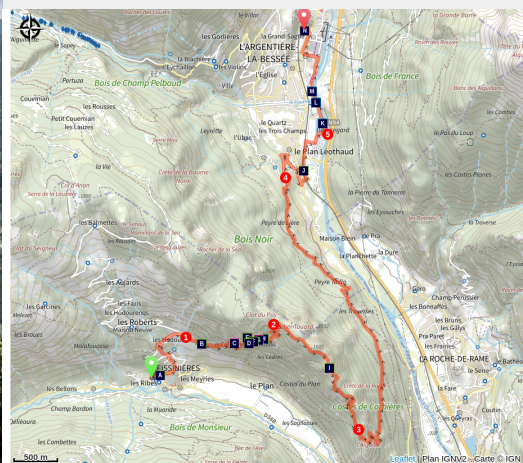


De Freissinières à l'Argentière-La Bessée

Vallouise - Freissinières



Vue sur la vallée de la Durance depuis la Crête de la Rortie (© Parc national des Ecrins - Carlos Ayesta)



Entre falaises, forêts et aiguilles rocheuses, une splendide étape plus montagnaise pour finir votre périple, qui s'achèvera par le franchissement du col de l'Aiguille.

La quiétude et la fraîcheur de Freissinières offrent au randonneur sa dernière saveur de dépaysement, avant de retrouver la vivante vallée de la Durance. Le chemin, parfois aérien, offre des vues plongeantes sur ces deux vallées, pour une ambiance magique et grandiose, digne d'une dernière étape

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 4 h 30

Longueur : 13.7 km

Dénivelé positif : 688 m

Difficulté : Difficile

Type : Etape

Thèmes : Col, Géologie, Histoire et architecture

Itinéraire

Départ : Les Ribes - Freissinières

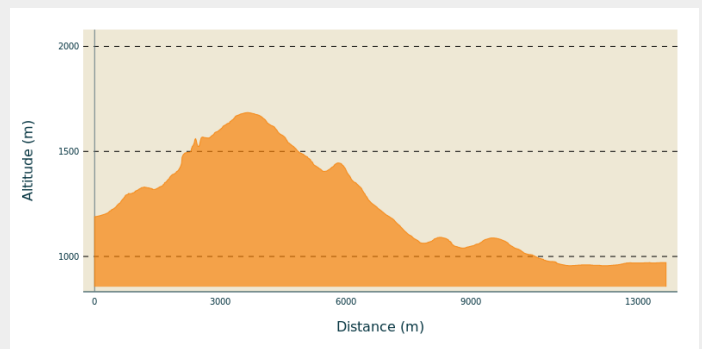
Arrivée : Gare de l'Argentière-La Bessée

Balisage :  GR  PR  Trail

Communes : 1. Freissinières

2. L'Argentière-la-Bessée

Profil altimétrique

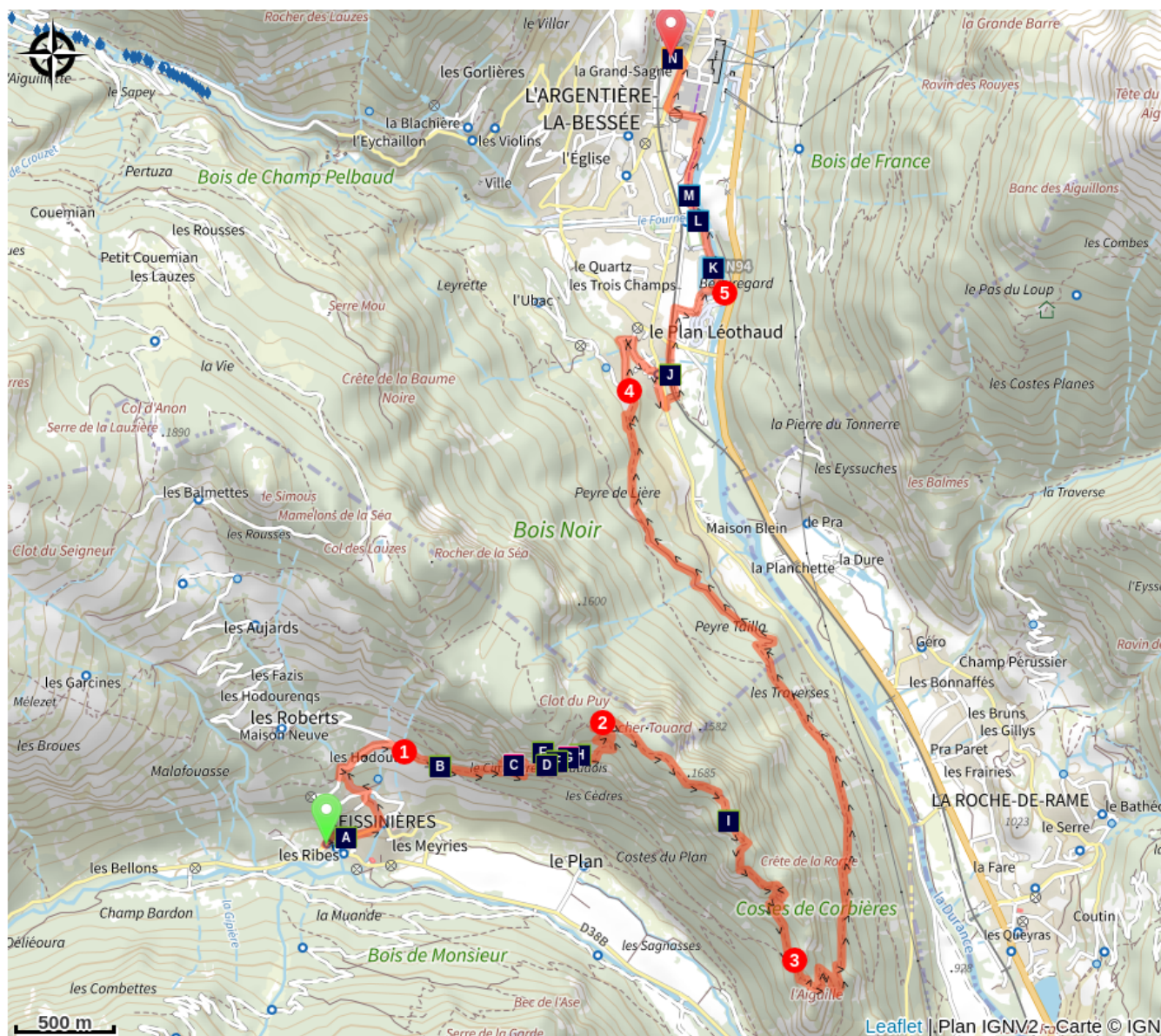



Altitude min 957 m Altitude max 1686 m

Au départ de Freissinières, reprendre le sentier de la veille jusqu'au croisement avec la route goudronnée en aval des Houdouls - 1280 m – pylône béton. Suivre la route à droite jusqu'à l'épingle du parking de la via ferrata.

1. Parking Via Ferrata. Prendre le sentier à niveau (Clot du Puy, GR). Au panneau forêt domaniale, prendre à gauche (via ferrata). Le sentier monte efficacement vers les falaises, suivre toujours Clot du Puy. Arrivé au pied des rochers, prendre à droite (Clot du Puy) (sous les falaises, passages aériens).
2. Arrivé au Clot du Puy, prendre à droite (Col de l'Aiguille). Le sentier, à niveau, suit la ligne de crête en forêt. La crête s'effile, le sentier part à gauche (trail n°14). (A/R de quelques mètres pour accéder à un point de vue). (Escaliers rocheux raides, descente technique). On arrive entre deux gros blocs rocheux. Le sentier continue de descendre (passages raides, rocheux, descente assez technique). On arrive au croisement « Crête des Falaises 1390 m ».
3. Prendre le sentier qui monte (Col de l'Aiguille). Au col de l'Aiguille, le sentier descend rapidement par des lacets serrés jusqu'à la jonction avec le GR qui vient de Pallon. Suivre l'Argentière. Au croisement suivant, prendre Plan Léothaud, le sentier devient piste. Au croisement suivant, quitter le balisage GR et ne pas suivre la direction Plan Léothaud, mais la piste qui monte à gauche. Après 800 m environ, au croisement, prendre la sente qui descend à droite (Plan Léothaud). Après deux épingles, on arrive au Plan Léothaud (1009 m).
4. Suivre la route goudronnée qui descend. Arrivé au croisement, suivre sur la droite la rue Saint Antoine qui rejoint la RD 138a. Traverser cette route et prendre en face une piste peu marquée (trail n°23) qui rejoint un passage sous la voie ferrée. Traverser ce passage et prendre à gauche le chemin qui longe les rails. Au croisement avec une petite route (passage à niveau) continuer tout droit sur la route goudronnée (trail n°23). Au prochain croisement prendre à droite (plan d'eau) jusqu'à un parking. Prendre les deux passerelles qui permettent de rejoindre la rive droite de la Durance au niveau du stade eaux vives.
5. Remonter vers l'Argentière en suivant le parcours piéton. Arrivé à la zone industrielle, continuer tout droit entre les bâtiments et rejoindre la gare.

Sur votre chemin...



 L'huile de marmotte (A)


 Le calcaire (C)

 Le chêne pubescent (E)

 La plaine de Freissinières (G)

 Le raisin d'ours (I)

 Le stade d'eau vive (K)

 La Durance (M)

 Le flambé (B)


 La phalangère à fleurs de lys (D)

 Le lys orangé (F)

 L'hirondelle de rocher (H)

 Le rossignol philomèle (J)

 Le Fournel (L)

 Le locotracteur (N)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Cette étape n'est pas recommandée aux personnes sujettes au vertige ou peu à l'aise sur sentier escarpé. Il est possible d'éviter ce passage en rejoignant le col de l'Aiguille par le fond de vallée, via Les Meyriès, Le Plan, et remonter par un sentier en forêt depuis le point 1133 m, jusqu'au col de l'Aiguille.

Plusieurs passages aériens et passages où il faut poser les mains entre les Houdouls et le col de l'Aiguille.

Quelques courts passages en descente raides et rocheux.

Au pied des falaises : jusqu'à la sortie des falaises, plusieurs passages aériens, quelques courts passages rocheux, risques de chutes de pierre, ne pas s'attarder.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Faucon pèlerin

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Faucon pèlerin.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Faucon pèlerin en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

En cas de survol merci de rester au-dessus de 1945m d'altitude à une distance de 300m sol.

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d'essayer d'éviter la zone ou de rester à une distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 1525m d'altitude !

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d'essayer d'éviter la zone ou de rester à une distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 1650m d'altitude !

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d'essayer d'éviter la zone ou de rester à une distance minimale 300m sol quand vous la survolez soit 1650m d'altitude pour cette zone.

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de L'Argentière-La Bessée

23 Avenue de la République, 05120
L'Argentière-La Bessée

contact@paysdesecrins.com

Tel : +33(0)4 92 23 03 11

<https://www.paysdesecrins.com/>



Source



Parc national des Ecrins

<https://www.ecrins-parcnational.fr>

Sur votre chemin...



✿ L'huile de marmotte (A)

D'antan, l'huile permettait aux habitants de Freissinières de cuisiner mais aussi de s'éclairer. L'huile de noix ou d'amandes était difficile à produire du fait de l'altitude. Le prunier de Briançon résiste en montagne et les prunes jaunes de cet arbre fruitier contiennent des amandes. Ces amandes étaient pressées dans des moulins pour produire une huile aux vertus médicinales : l'huile de marmotte.

Crédit photo : Bernard Nicollet - Parc national des Écrins



🦋 Le flambé (B)

Un grand papillon jaune pâle rayé de bandes noires vole de buissons en buissons. L'extrémité des ailes postérieures, marquée d'une tache bleue et orange, porte une queue. Le flambé vit dans les milieux chauds et secs. Il affectionne les friches où poussent prunelliers et aubépines, sur lesquels la femelle pond ses œufs et où se développent ses chenilles.

Crédit photo : Delenatte Blandine



🗿 Le calcaire (C)

Formé au début de l'ère secondaire, il y a plus de 200 millions d'années, par l'accumulation de sédiments dans des fonds marins situés à l'est de l'actuel pays des Écrins, ce calcaire fait partie de la « nappe briançonnaise ». Cette nappe de sédiments a été charriée vers l'ouest par les forces tectoniques rapprochant l'Europe de l'Afrique et qui sont à l'origine de la formation des Alpes. Cette nappe est venue chevaucher d'autres roches.

Crédit photo : Maillot Thierry



✿ La phalangère à fleurs de lys (D)

Ses fleurs rappellent celle du lys, d'où son nom. On peut en effet la confondre avec le lys des Alpes, encore nommé lys de Saint-Bruno. Tous les deux ont des belles fleurs blanches à six tépales (sortes de pétales) mais, alors que celles du lys des Alpes sont grandes et peu nombreuses, celles de la phalangère sont plus petites (environ 2 cm de long) et nombreuses. Elle pousse sur les coteaux secs, pierreux et ensoleillés.

Crédit photo : Nicollet Bernard



✿ Le chêne pubescent (E)

Un chêne s'accroche sur les vires de la via ferrata : c'est le chêne pubescent, aux feuilles marcescentes : elles sèchent l'automne mais restent sur l'arbre tout l'hiver. Il a été nommé pubescent car ses jeunes rameaux, ses bourgeons et parfois le dessous de ses feuilles est pubescent, c'est-à-dire recouvert d'un fin duvet. La forêt de pin sylvestre et de chêne pubescent est une forêt typique des adrets montagnards dans les vallées intra-alpines.

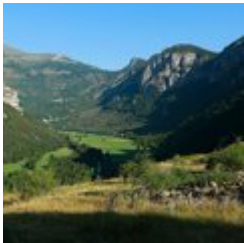
Crédit photo : Baisset Christian



✿ Le lys orangé (F)

En juin et début juillet, de grandes fleurs oranges illuminent ça et là le rocher : le lys orangé est une splendide plante vivante dans les montagnes d'Europe. Elle pousse dans les rocailles, les buissons ou pourquoi pas en pleine falaise, dans les zones sèches. Elle est protégée.

Crédit photo : Marie-Geneviève Nicolas - Parc national des Écrins



📍 La plaine de Freissinières (G)

La vallée correspond à une zone de surcreusement lors des glaciations : le glacier freiné par le verrou de roche dure de Pallon, a creusé une dépression. Au retrait des glaciers, un lac est resté coincé derrière ce verrou, s'étendant jusqu'aux Ribes (« les rives ») et peu à peu comblé par des alluvions propices à l'agriculture.

Crédit photo : Jean-Philippe Telmon



🦅 L'hirondelle de rocher (H)

Des oiseaux ne cessent de voltiger le long de la falaise. Des hirondelles de rocher. Elles sont brunes avec le dessous beige. Elles ont construit leur nid sous de petits surplombs. Cette espèce est très commune dans les Alpes. Migratrice partielle, elle rejoint en hiver la côte méditerranéenne où elle retrouve des populations sédentaires. Aussi est-elle la première à réapparaître dans les vallées du Pays des Écrins dès fin février et la dernière à partir en octobre !

Crédit photo : Mireille Coulon - Parc national des Écrins



✿ Le raisin d'ours (I)

Le sol de la pinède est tapissé d'un sous-arbrisseau rampant aux feuilles persistantes, ovales et vernissées. Au printemps, le raisin d'ours donne de jolies petites fleurs en forme de grelot, blanches bordées de rose. Elles vont donner des baies rouges, comestibles mais farineuses. Les ours les apprécient, d'où son nom. C'est une plante bien adaptée à la sécheresse.

Crédit photo : Cédric Dentan - Parc national des Écrins



🌿 Le rossignol philomèle (J)

Bien caché dans un buisson, le mâle du rossignol lance son chant sonore et très varié. Quel bavard ! Il chante même la nuit ! Cet oiseau ne dépasse guère 1200 m d'altitude mais à Rame, il est bien présent. Il affectionne en effet les lieux chauds, souvent au bord de l'eau, et niche dans les buissons. Oiseau migrateur, il passe l'hiver en Afrique.

Crédit photo : Saulay Pascal - Parc national des Écrins



💧 Le stade d'eau vive (K)

Dans le cadre de sa restructuration, après la fermeture du site industriel, la ville de L'Argentière-la-Bessée s'est orientée vers le tourisme sportif en mettant en avant les éléments naturels présents sur site, à savoir l'eau. Situé au départ du plus grand parcours navigable de la Durance, la commune a décidé d'être un véritable centre d'eau vive en réalisant ce stade en 1993 sur une longueur de 400 m. Ainsi, de par sa notoriété et sa situation, ce stade accueille, chaque année, plusieurs compétitions de renom aux niveaux national et international.

Crédit photo : Office de tourisme du Pays des Écrins



💧 Le Fournel (L)

Le Fournel prend sa source dans la vallée du Fournel, au cœur du Parc national des Écrins et se jette dans la Durance vers le stade d'eau vive. Il est connu pour être un canyon très ludique pour les hauts-alpins et le plus fréquenté du Haut Val Durance. Il est idéal pour une initiation à la verticalité notamment par la présence de plusieurs sauts, toboggans et rappels. Son accès est autorisé d'avril à octobre et est réglementé car il se situe en aval d'une prise d'eau EDF, ce qui présente un réel danger.

Crédit photo : Office de tourisme du Pays des Écrins



💧 La Durance (M)

La Durance est la plus importante rivière de Provence. Elle prend sa source sur la commune de Montgenèvre à 2 390 m d'altitude, pour rejoindre le Rhône, au sud d'Avignon. Cette rivière est « pluvio-nivale », c'est-à-dire que son débit dépend de l'apport naturel en eau dû à la fonte des neiges et aux pluies. Ainsi, elle représente un véritable terrain de jeux pour les kayakistes de l'Europe.

Crédit photo : Office de tourisme du Pays des Écrins



🍊 Le locotracteur (N)

Une locomotive ? Son petit cousin, le locotracteur. Il a remplacé le pousse-wagon à bras d'hommes et la traction à force animale. Moins puissant qu'une locomotive, il roulait des voies étroites et pouvait être posé sur différents types de terrain. Un panneau d'information vous explique également le rôle de cet engin pendant la Grande Guerre.

Crédit photo : Jan Novak Photography